

Mardi 20 octobre 2020, l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance, association créée par la Fédération Française de l'Assurance (FFA), a présenté ses deux dernières publications :

- le **ROMA 2020**, correspondant au 24^{ème} Rapport de l'Observatoire sur les Métiers et les formations des salariés de l'Assurance ;
- une étude sur **Les métiers de la gestion et de la maîtrise des risques au temps du digital**.

ROMA 2020

Rapport de l'Observatoire sur les Métiers et les formations des salariés de l'Assurance

Pour la dixième année consécutive, l'assurance continue de s'inscrire dans une grande stabilité de ses effectifs. Au 31/12/2019, on recense ainsi 147 600 salariés, soit un gain de 200 personnes par rapport à l'an passé (+0,1%). Cet équilibre masque en fait des mouvements de fond particulièrement conséquents. Les départs, en augmentation régulière (+10% par rapport à 2018), sont compensés par le maintien des embauches qui atteignent leur plus haut niveau historique : 11% des effectifs totaux, soit 16 230 personnes (+6,9% par rapport à 2018).

Ces bons résultats en matière d'emploi ignorent cependant le contexte de l'année en cours. Pour autant, rappelons-nous que la crise financière de 2008 s'était traduite par un moindre turnover, sans baisse des effectifs. Si la situation actuelle est différente, seule notre prochaine enquête permettra de disposer d'un point précis. En tout état de cause, demain n'est pas écrit.

Tandis que la part des moins de 30 ans continue de diminuer dans les embauches, celle des 55 ans et plus se situe dans la fourchette des trois dernières années (1,8%). Conséquence de l'augmentation régulière du turnover sur la dernière décennie, l'âge moyen des recrues s'élève, passant de 30,9 ans à 31,2 ans cette année. Cependant, l'évolution la plus remarquable de l'année porte sur la part croissante des CDI dans les recrutements, qui atteint 56,7% (+3,9 pts).

Cette poussée est également à rapprocher des variations observées dans la ventilation des nouveaux entrants par niveau de diplôme. Alors que le \geq Bac+5 semble se stabiliser au même niveau que 2018 (30,4%), les Bac+3 et surtout Bac+2 sont quant à eux en recul, au profit des niveaux \leq Bac. Après la hausse observée l'an passé, le taux de femmes dans les recrutements revient à même hauteur qu'habituellement : 60%.

Dans une même cohérence, les embauches d'alternants suivent cette tendance haussière : 3 821 personnes (+200), soit le plus haut niveau jamais atteint dans l'assurance. Au final, si le recours à l'alternance pourrait proportionnellement paraître moindre dans les recrutements de 2019 (23,5% vs 23,9% en 2018), leur poids dans les effectifs a en réalité augmenté pour passer de 3,7% à 3,8% (5 410 vs 5 590).

Sans surprise au regard des flux d'entrées et de sorties, 2019 confirme les tendances déjà relevées ces dernières années. Ainsi, le nombre de \geq 55 ans et parallèlement celui des <30 ans continuent de croître. Ces deux tranches d'âge représentent respectivement 18,2% et 14% de la population totale.

La féminisation de l'assurance se poursuit également (+0,3 point). Au total, 60,8% des salariés de l'assurance sont des femmes. Leur part parmi les cadres est passée de 45% en 2009 à 51% en 2019. Le rattrapage que l'on observe est d'ailleurs croissant selon la classe : +5,3 pts pour la classe 5 ; +7,1 pts pour la classe 6 et +8 pts pour la classe 7. Cette progression est encore plus visible parmi les cadres de direction avec une hausse de 10,1 points en une décennie.

Parmi les 137 600 salariés en CDI au 31/12/2018, près d'1 salarié sur 5 a été mobile en 2019. Plus précisément, 8,2% ont quitté leur entreprise au cours de l'année et 12,4% ont changé de sous-famille en interne.

Enfin, près de 9 salariés sur 10 ont bénéficié d'au moins une action de formation au cours de l'année 2019. Cela se traduit par un taux d'accès qui s'élève à 88,5%, gagnant encore 7,5 points par rapport à 2018. Ce taux exceptionnel s'explique principalement par un accès à la formation désormais beaucoup plus fluide, notamment par les formations ouvertes et/ou à distance (FOAD). En effet, le recours à cette modalité concerne 73% des salariés formés, dont 16% par cette voie unique. La durée moyenne, dont la tendance était baissière ces dernières années, semble se stabiliser pour s'établir à 30,5 heures (+1,4 heure).

Les métiers de la gestion et de la maîtrise des risques au temps du digital

Pour l'AMRAE (**A**ssociation pour le **M**anagement des **R**isques et des **A**ssurances de l'**E**ntreprise), le risque représente la possibilité qu'un événement survienne, dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation. La gestion des risques a pour fonction de réduire cette exposition dans un contexte d'aversion croissante à l'incertitude. Si cette préoccupation est universelle, elle revêt pour les entreprises d'assurances une dimension singulière : aux aléas propres à toute organisation s'ajoutent les risques que les assurés leur transfèrent.

Si ces préoccupations sont aussi vieilles que l'assurance, nombre des obligations réglementaires qui l'encadrent actuellement sont relativement récentes. A partir des années 2000, les pouvoirs publics ont entrepris d'imposer aux banques et assurances des normes de solidité et de gouvernance financière de plus en plus strictes. Le déploiement en 2016 de la directive Solvabilité 2 marque un tournant décisif et fait entrer ce contrôle dans une nouvelle ère. Depuis lors, différentes directives visant la protection des consommateurs (DDA, PRIIPs, RGPD...) ont encore renforcé l'exposition des entreprises à la non-conformité réglementaire. A ces domaines relativement bien balisés, l'actualité nous rappelle sans cesse à la réalité des risques dits émergents, aussi divers que le terrorisme, les cyberattaques et naturellement les crises sanitaires.

Ainsi, l'objet même de la gestion des risques relève du polymorphe et du complexe. Soumis de toutes parts à des exigences de solidité/prédictibilité des résultats, les assureurs doivent, encore plus que par le passé, faire la preuve de la maîtrise de leur fonctionnement et de leur gouvernance. A la différence d'autres fonctions (vendre, indemniser...), la gestion des risques ne se confond pas avec un métier particulier de l'entreprise. Comme on le verra, l'efficacité requiert l'engagement de l'ensemble des collaborateurs en mobilisant toutes les lignes opérationnelles et fonctionnelles avec leurs équipes.

Si ce sujet est l'affaire de tous, il revient cependant à un groupe particulier de collaborateurs de concevoir, d'animer et de fiabiliser ce système. C'est à la valeur ajoutée et aux changements que connaissent ces professionnels que nous consacrons cette étude. Pour cela, il faut d'abord resituer le rôle et la responsabilité des différents acteurs dans un dispositif d'ensemble. On identifiera ensuite les évolutions marquantes de l'activité pour chacun des trois métiers qui composent ce domaine. Une reconnaissance qui fera ressortir les compétences que la transformation digitale rend particulièrement nécessaires.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :

*– Norbert Girard, Secrétaire général (01 53 21 51 23 – girard@obs.gpsa.fr) ;
– ou Michel Paillet, Chargé de mission (01 53 21 51 25 – mpaillet@obs.gpsa.fr).*

**L'étude de métiers, le ROMA 2019, ainsi que le Cahier statistique qui le complète,
sont téléchargeables à partir du site : www.metiers-assurance.org**